

Commission de l'insertion des jeunes

26 février 2024

Sommaire

Ouverture	2
Échanges autour des prochains travaux de la Commission insertion des jeunes	4

La séance est ouverte à 16 heures 05.

Ouverture

Antoine DULIN, président de la Commission insertion des jeunes

Je propose que nous commençons la réunion. Nous avons fixé la Commission pendant une période de vacances scolaires, ce dont je m'excuse auprès des uns et des autres. J'ai l'impression qu'un certain nombre de nouveaux participants sont présents aujourd'hui. N'hésitez pas à vous présenter quand vous prendrez la parole, car l'enjeu consiste à faire en sorte que notre réunion soit la plus participative possible. Nous avons en effet pour objectif de continuer à fixer la feuille de route de notre Commission pour les mois à venir. Je vais pour cela commencer par partager une rétrospective de ce que nous avons dit et nous garderons à la fin de cette réunion quelques instants pour évoquer les annonces par le gouvernement la semaine dernière de réductions budgétaires qui impactent fortement les enjeux autour de l'insertion et de l'emploi des jeunes et de l'emploi. Je précise cependant d'ores et déjà que je n'ai aucune information sur le sujet. Si les uns et les autres ont des informations sur le sujet, ce sera donc l'occasion de les partager.

Je vous propose, avant que nous débattions, que chacun dise sur quel sujet il souhaiterait que le COJ travaille et que nous identifions la manière dont les uns et les autres peuvent contribuer aux différents travaux, de faire un état des lieux des travaux en cours et, tout d'abord, de faire un rapide retour sur l'envoi du deuxième rapport d'évaluation du COJ relatif au contrat d'engagement jeune (CEJ) au tout début du mois de février 2024. Merci aux différents réseaux qui l'ont partagé et valorisé sur leurs supports, notamment sur LinkedIn, et qui continuent à le faire. Nous avons été en interface avec la Fédération des acteurs de la solidarité qui a également rendu son rapport intermédiaire sur le CEJ / jeunes en rupture, ce qui a permis de susciter l'attention des médias (des articles ont ainsi été publiés par *Le Monde*, *Les Échos*, *ASH*, *l'AFP*, etc.) et des professionnels. Nous nous tenons à disposition des uns et des autres réseaux qui souhaiteraient présenter ce rapport. J'ai notamment eu un échange avec Thibault GUILLEY, le nouveau directeur de France Travail (anciennement Pôle Emploi) qui m'a proposé de venir présenter ce rapport aux équipes au niveau national de Pôle Emploi. Si, les uns et les autres, vous souhaitez que nous venions présenter ce rapport, n'hésitez pas à vous en saisir, car le but de ce rapport consiste à faire bouger les choses.

D'un point de vue ministériel, j'ai eu un échange avec le cabinet de la ministre du Travail à l'occasion de la remise du rapport. Cela est intervenu juste au moment de la nomination des nouveaux ministres. De fait, je n'ai pas eu d'échange direct avec Catherine VAUTRIN sur ce sujet, mais la conseillère m'a confirmé que ce serait prévu dès que l'agenda de la ministre serait plus clair. Nous avons également proposé que Madame VAUTRIN soit présente lors de la réunion de la Commission insertion en présentiel le 15 mars, afin de partager un temps d'échange avec les différents membres de la Commission insertion des jeunes. Nous espérons qu'elle saisira l'occasion de venir. Nous allons par ailleurs envoyer le rapport aux différents parlementaires qui portent ces sujets. Nous l'avons déjà envoyé à la Cour des comptes qui établit son rapport annuel sur les politiques de jeunesse, à l'IGAS et aux différentes personnes que nous avons pu rencontrer. Tout le monde souligne d'ailleurs la qualité du rapport. Soyez donc convaincus que nos rapports sont lus et, je l'espère, utiles, y compris pour des professionnels de terrain qui sont contents de pouvoir voir que leurs inquiétudes, mais également leurs propositions, sont reprises dans nos travaux.

J'ai par ailleurs eu l'occasion de participer à une formation en webinaire sur les enjeux autour des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance (ASE) proposée par le Centre National

de la fonction publique territoriale (CNFPT). Le webinar est disponible en ligne si cela intéresse les uns et les autres. Il présente notamment un focus sur l'initiative portée par le Maine-et-Loire autour des enjeux relatifs aux jeunes sortants de l'ASE.

En ce qui concerne la feuille de route de l'année, nous avons défini une feuille de route un an et demi auparavant avec différents sujets sur lesquels nous avons travaillé. Le premier sujet concernait la demande gouvernementale de la part d'Élisabeth BORNE à l'époque ministre du Travail, afin de réaliser une évaluation du CEJ. Dans ce cadre, nous avons ainsi élaboré deux rapports sur le CEJ, le premier adopté le 9 décembre 2022 et le second adopté le 6 février 2024, avec un certain nombre de propositions. Entre-temps, une feuille de route gouvernementale a été annoncée sur le sujet, que nous avons repris dans le deuxième rapport. Nous avons pensé avec Naouel AMAR de ne pas faire une année 2024 autour du contrat d'engagement jeune, mais plutôt de faire un état des lieux fin 2024 – début 2025, ce qui nécessitera un tour de vos différents réseaux pour savoir comment les différentes recommandations du COJ sont mises en œuvre et quelles sont les difficultés subsistant. En parallèle, la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) commencera à sortir ses évaluations qualitatives en 2025 et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) va continuer à travailler sur le sujet des jeunes en rupture. Je n'ai pas de problème à ce que nous abordions les enjeux du CEJ à tout moment, mais j'ai une petite inquiétude concernant les montants fixés pour l'année 2024 qui, je l'espère resteront les mêmes et qu'il n'y aura pas de logique de *stop and go* sur cette politique publique. Le cas échéant, cela engagera une interpellation de notre part auprès de la ministre et du gouvernement sur l'enjeu de la stabilisation des fonds en la matière.

L'autre production portait sur la question des jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance (ASE) que nous avons sorti en juin 2023. Le travail a été réalisé avec les jeunes concernés, qui continuent d'ailleurs à être présents dans la commission insertion des jeunes, ce qui permet de travailler sur des questions d'actualité. J'ai pu avoir un échange assez bref avec Sarah EL HAÏRY, autour de ce rapport sur les jeunes sortant de l'ASE, que nous avons également proposé à l'ensemble de la délégation parlementaire à la protection de l'enfance à l'Assemblée nationale. Par ailleurs, des décrets ont été publiés la semaine dernière sur l'application de la loi Taquet, pas nécessairement sur les enjeux budgétaires du contrat de jeune majeur, mais plutôt sur les enjeux hôteliers de résidence et d'hôtel.

Pour rappel, les autres productions de la commission de l'insertion des jeunes du COJ sont les suivantes :

- un avis autour de l'appel à projets « Repérer et mobiliser les jeunes » à la suite d'une saisine sur la question du repérage en termes d'insertion vers l'emploi ;
- un rapport sur la mobilité des jeunes ;
- un avis sur le revenu universel d'activité (RUA) pour l'ouverture dès 18 ans au cours du travail réalisé dans le cadre de la stratégie pauvreté ;
- une contribution écrite dans le cadre du FSE+ ;
- un rapport autour des jeunes au cœur du futur service public de l'insertion (SPI) ;
- un rapport sur la Garantie jeunes de demain ;
- un avis sur le premier bilan « #1jeune1solution ! » ;
- un rapport sur « L'obligation de formation, où en est-on un an après ? » ;
- un avis sur les conditions de réussite du contrat d'engagement jeune avant sa sortie ;
- une contribution écrite dans le cadre de France Travail.

Comme vous le voyez, les productions peuvent être assez souples, certaines nécessitant un temps de travail considérable avec des questionnaires et des remontées de réseau devant être compilés, tandis que d'autres constituent des formes d'interpellation plus courtes permettant cependant de partager aux pouvoirs publics et aux décideurs un certain nombre de sujets et de préconisations que le COJ souhaite porter.

Échanges autour des prochains travaux de la Commission insertion des jeunes

Antoine DULIN

Dans le cadre de la feuille de route que nous avons arrêtée il y a un an et demi, trois sujets restaient en suspens, que nous pourrions remettre en discussion, à savoir :

- la précarité des jeunes dans le monde du travail : une réunion de partage d'un groupe de travail avait été organisée, mais, au regard de l'étendue du sujet et de la complexité de manœuvrer entre les différents rapports et avis de la Commission insertion des jeunes, nous ne sommes pas allés plus loin. Après échange avec la DARES, nous pourrions voir comment élaborer un court avis ou une contribution écrite sur les risques de retournement de la conjoncture et leur prise en compte dans le cadre de l'entrée des jeunes sur le marché, avec notamment les risques liés à la précarité dans le monde du travail (enchaînement de stages, intérim, etc.) et les difficultés à accéder au logement, à des ressources stables, à des projets familiaux, etc. Il s'agirait de pouvoir s'appuyer sur des données de la DARES et d'élaborer une analyse d'interpellation sur ce sujet.
- le logement des jeunes : plusieurs acteurs du COJ étaient favorables au traitement de ce sujet et il faudra voir sous quel angle l'aborder.
- Les jeunes sous main de justice, avec une vision assez large englobant la question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sous main de justice. Pour rappel, la moitié des personnes aujourd'hui en détention sont des jeunes de moins de 25 ans.

Le but de la discussion de cet après-midi est de déterminer si ces trois sujets sont toujours d'actualité et si vous en voyez d'autres, sachant que si nous nous lançons dans un sujet, il faudra s'assurer que nous ayons les capacités de soutenir Naouel AMAR tant en termes de rédaction sur le sujet qu'en termes de recherches documentaires, etc.

Annie-Claire DUFOR, chargée de mission au service jeunesse, département du Nord

Je suis chargée de mission au service jeunesse au sein du département du Nord à Lille. Nous avons mis de côté certains sujets que nous voulions vous proposer au niveau du COJ. La question du logement nous paraît être une piste de travail réellement prioritaire. La première difficulté qui doit être réglée au niveau national concerne les délais de versement des APL. Dans le Nord, nous en sommes à sept mois minimum de traitement des dossiers de demandes d'APL. Par ailleurs, les demandes de logement social sont assez lourdes, pas seulement pour les jeunes sortant de l'ASE, mais également pour beaucoup de jeunes. Il existe également des difficultés sur la disponibilité de logements. Nous souhaitons donc voir comment mobiliser davantage les logements vacants. Dans le Nord, le pourcentage de logements vacants est très élevé, près de 9 %. Un autre sujet porte sur la colocation intergénérationnelle : nous avons dans le Nord quelques projets de colocation intergénérationnelle avec une association, mais la question se pose de savoir comment développer davantage cette colocation intergénérationnelle. Nous essayons par ailleurs depuis plusieurs années de travailler sur la colocation dans le parc social, mais nous avons des difficultés à avancer sur cette question avec les bailleurs sociaux qui sont soumis à des

contraintes logistiques, juridiques, informatiques, etc. Pourtant, la colocation dans le parc social est possible depuis la loi Élan de 2018.

Le deuxième sujet qui nous intéresserait porte sur la santé mentale, la promotion de la santé mentale en termes de prévention et en termes d'accès aux soins.

Le troisième sujet que nous souhaitons aborder concerne la mixité sociale et le lien social chez les jeunes précaires et chez les jeunes en général, avec l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, le développement du réseau social et amical.

Le quatrième sujet concerne la question du parrainage et du mentorat pour les jeunes de l'ASE. Monsieur DULIN, vous évoquiez les décrets parus récemment et nous nous demandons si les centres sociaux et les mairies ne pourraient pas constituer des relais pour trouver des parrains et des mentors potentiels.

Antoine DULIN

Merci, il s'agit d'un bon programme pour au moins deux ans ou plus. Florent MICHELIN, de l'association nationale des directeurs de missions locales, qui fait son entrée au sein de la Commission insertion des jeunes, je vous laisse vous présenter et faire des propositions.

Florent MICHELIN, directeur de la Mission locale d'Ivry-Vitry, membre de l'Association nationale des directeurs de missions locales (ADML)

Merci de votre accueil. Je suis directeur de la mission locale d'Ivry-Vitry dans le Val-de-Marne, en Île-de-France. L'Association nationale des directeurs de missions locales (ADML) couvre toutes les missions locales de France métropolitaine et ultramarine. Nous essayons de tenir un conseil d'administration tous les mois et demi, un bureau se réunit trois fois par mois et plusieurs commissions sont formées notamment autour de la capitalisation des outils et de l'ingénierie créés par le réseau des missions locales.

Il me semble important de clarifier la confusion qui existe de la part d'un certain nombre de partenaires, notamment la direction jeunesse, qui n'ont pas perçu l'évolution de la loi pour le plein emploi, lorsque des débats ont eu lieu entre le Sénat et l'Assemblée nationale autour du service public de l'emploi, qui est en fait le réseau pour l'emploi. Je pense qu'une note serait utile à l'ensemble des partenaires et que le COJ ferait autorité en la matière afin de traduire les conclusions de la commission mixte paritaire qui n'ont plus été suivies. Ces conclusions, qui ont très peu été publiées dans la presse, ont nommé le réseau pour l'emploi (Pôle emploi, missions locales et Cap Emploi) service public de l'emploi. Or, France Travail est aujourd'hui en partie perçu comme le service public de l'emploi. Pourtant, le vrai nom est celui de réseau pour l'emploi, avec les trois opérateurs que sont France Travail, les missions locales et Cap Emploi. Cela crée une confusion et plusieurs collègues de différentes missions locales m'ont fait remonter la nécessité d'une note nationale qui clarifierait ce que recouvre le réseau pour l'emploi. Cela est certes moins ambitieux que tous les sujets autour de la mixité qui sont passionnants, mais cela me paraît important de mener ce travail peut-être durant le premier semestre 2024, d'autant que cela est d'actualité.

Antoine DULIN

Il serait intéressant de voir, côté DGEFP, s'il est possible d'élaborer une circulaire sur le sujet ou de voir de quelle manière collaborer à une note d'information plus claire. Le COJ a par ailleurs une place au sein du Conseil national pour l'emploi qui sera le haut lieu de discussion sur les enjeux de l'emploi de manière générale. Cela constituera également l'occasion de porter ce sujet, d'autant que la première réunion de ce conseil national pour

l'emploi se tiendra en mars, auquel j'assisterai en tant que titulaire au nom du COJ, tandis que Marie CAILLAUD, présidente du COJ sera suppléante.

J'en profite pour redire que nous avons un enjeu à trouver une vice-présidente pour la Commission insertion des jeunes. Nous avons déjà lancé un appel à candidatures qui avait été infructueux il y a deux mois et il serait souhaitable d'avoir une vice-présidente qui pourrait également être suppléante dans ce futur travail.

Nawel BENCHLIKHA, chargée des questions de jeunesse, Direction nationale de la CGT

Bonjour à toutes et à tous. Je suis membre de la direction nationale de la CGT, en charge des questions de jeunesse au sein de notre organisation. J'ai deux propositions à faire. Nous n'avons pas parlé des Jeux olympiques et de l'impact qu'ils auront sur les jeunes à différents degrés, notamment sur les étudiants en raison de la problématique de logement universitaire. Il est en effet demandé aux étudiants de quitter leur logement moyennant une modique somme d'argent et un billet pour assister à une épreuve. Se pose également la question de l'impact de l'inflation et celle de l'aspect « bénévolat ». Il faudra en effet être vigilant à ce que ce bénévolat qui a été promu auprès des jeunes ne se transforme pas en travail dissimulé.

Le deuxième sujet est plus transverse et porte sur l'annonce qui a été faite de la baisse de tous les budgets de l'État à l'exception de celui de l'armée. Il faudra en effet voir quel en sera l'impact sur l'application des politiques de jeunesse et sur la recherche en termes de propositions d'améliorations. La question se pose de savoir quelles seront les cibles principales de cette réduction budgétaire.

Antoine DULIN

Merci. Sur la question des budgets, la seule information dont nous disposons aujourd'hui est celle faisant état d'une réduction des dépenses de - 1,1 milliard d'euros sur le travail et l'emploi, dont - 228 millions d'euros sur l'accès et le retour à l'emploi, - 863 millions d'euros sur l'accompagnement des mutations économiques et le développement de l'emploi, - 5 millions d'euros sur l'amélioration de la qualité de l'emploi et des relations au travail et - 3,5 millions d'euros sur la conception, la gestion et l'évaluation des politiques d'emploi et de travail. Je vous propose de rapidement saisir les ministères et le gouvernement sur cette question au nom du COJ, y compris pour pointer les attentions à avoir et les risques des politiques de *stop and go* que nous connaissons trop dans les politiques publiques, notamment en matière d'insertion des jeunes.

Nawel BENCHLIKHA

J'ai entraperçu les organisations syndicales de jeunesse qui avaient déjà envoyé des éléments sur les conséquences de ces coupes budgétaires. Nous allons en outre y travailler au niveau de la CGT, donc dès que nous aurons des éléments, je pourrais les transmettre.

Antoine DULIN

Tout à fait. Il faut que nous arrivions à porter ce sujet. Sur le sujet des Jeux olympiques, il faudrait une personne experte sur ce sujet pour pouvoir nous apporter des éléments. Nous sommes en effet assez peu équipés au COJ pour obtenir des informations à ce sujet.

Romain LECLERC, délégué à l'évaluation, l'expérimentation et la recherche, Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ)

Bonjour à tous. Je suis membre de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ) qui est la tête de réseau des foyers de jeunes travailleurs et autres logements jeunes (service logement, CLLAJ, etc.). Nous avons demandé la production d'un avis sur le logement des jeunes. Il est vrai que l'angle d'attaque est périlleux, car l'idée ne consiste pas à faire une liste à la Prévert de tous les dispositifs existants. Il existe en effet plusieurs approches du problème du logement des jeunes, avec notamment la question des APL, et plus largement celle des ressources des jeunes pour accéder au logement.

Un autre sujet porte sur l'offre de logement avec la question des logements vacants et celle de la construction de logements sociaux qui n'a jamais été aussi basse, spécifiquement pour les foyers de jeunes travailleurs (FJT), mais également pour toutes sortes de logements sociaux.

Il faut par ailleurs s'interroger sur la qualité des logements. Il s'agit en effet de proposer une offre de logement de qualité aux jeunes. La question de la colocation subie est également importante, de même que celle des différentes gammes de diversification. Nous travaillons en ce moment sur la question du logement saisonnier et souvent, la réponse de l'offre saisonnière porte sur de la *tiny house*, du camping, de la tente, de l'internat, ce qui ne constitue pas un logement de qualité. La diversification rime en effet souvent avec la baisse des coûts et donc la baisse de la qualité.

Sur la question de la précarité du travail, nous sommes favorables à la publication d'un avis du COJ. Nous allons organiser une journée nationale spécifique sur la question du logement des jeunes travailleurs et une note sur la précarité du travail permettrait d'alimenter ce plaidoyer.

En ce qui concerne la santé mentale, nous avons réalisé un guide en 2021. Si des personnes sont intéressées, ce guide s'intitule *Jeunesse et santé mentale : aller vers, aller mieux* et est disponible sur le site de l'UNHAJ.

Antoine DULIN

Merci, je pense que tu peux également partager ce guide sur le chat. Merci pour ces pistes de réflexion sur le logement des jeunes.

Hélène DE CASTRIES, référente plaidoyer insertion, Fondation Apprentis d'Auteuil

Bonjour à tous. Je travaille aux Apprentis d'Auteuil. Nous portons différentes actions de protection de l'enfance et d'insertion et notamment plusieurs programmes d'insertion allant du repérage à la remobilisation et à la remise en emploi des jeunes qui ont été financés dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences. Je suis présente avec Salomé ARBAULT, une collègue du plaidoyer.

En ce qui concerne les thématiques que pourrait porter le COJ, nous sommes très sensibles à la question du logement, d'autant que nous portons des programmes spécifiques d'accès au logement pour des mineurs non accompagnés (MNA) ou des sortants de l'ASE.

Je reviens par ailleurs avec une marotte, car je pense que continuer à travailler la problématique de la mise en place de France Travail serait très pertinent pour l'année prochaine. Cela recoupe en effet plusieurs sujets, comme la mise en place du réseau pour l'emploi, les partenariats et l'impact sur l'insertion des jeunes. Nous en avons parlé en amont

en préfiguration, mais continuer à suivre France Travail serait intéressant, soit en tant que thématique à part entière, soit dans le cadre de l'un des sujets traités comme celui de la précarité au travail des jeunes.

Sur les coupes budgétaires, nous sommes très inquiets des différentes annonces qui ont été faites, notamment car cette réduction de - 1,1 milliard d'euros comprend 500 millions d'euros qui nous touchent particulièrement et 150 millions d'euros dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences. Or, nos actions ont été financées dans le cadre de ce plan d'investissement dans les compétences et la loi plein emploi a valorisé dans le cadre de son article 7 l'action d'opérateurs privés et publics comme le nôtre pour repérer, remobiliser et accompagner vers l'emploi les personnes les plus éloignées de l'emploi. Cela fait des mois que nous travaillons sur la mise en œuvre de ce nouvel article de loi via un décret qui ouvrirait des financements au travers d'appels à manifestation d'intérêts dans les régions. Nous avons cependant des échos récents plutôt négatifs sur le financement de ces actions qui serait soit supprimé, soit fortement réduit. Or, ces actions ont fait leurs preuves et ont été évaluées à travers divers rapports. Nous sommes donc très inquiets, et cela risque de n'être qu'une petite partie de l'impact de ces réductions budgétaires sur les politiques de jeunesse. À notre échelle (Apprentis d'Auteuil, mais également un collectif d'associations ayant porté des actions de repérage, de remobilisation et d'accompagnement de jeunes depuis quatre ans), nous nous alertons donc fortement sur les récentes annonces.

Huguette BOUZONNIE, chargée de la valorisation des projets du fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), Mission expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP)

Je suis chargée de la valorisation des projets du fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) à la Mission expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP). Je souhaiterais participer aux travaux du groupe de travail « précarité des jeunes et monde du travail ».

Antoine DULIN

Nous ne savons pas encore si nous organiserons ce groupe de travail, mais nous notons cette demande.

Margaux SCHWINDT, chargée de mission jeunes et justice, Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)

Je suis chargée de mission jeunes à la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) qui compte plus 800 adhérents œuvrant dans le champ de l'accompagnement social généraliste. Je suis plus particulièrement en charge de la thématique jeunes et justice. Nous poursuivons la recherche sur le CEJ, volet jeunes en rupture, qui se terminera en fin d'année, avec un rapport final qui sortirait en début d'année 2025. Je peux partager le rapport intermédiaire que nous avons publié en début de mois en même temps que le rapport du COJ. Je rejoins les inquiétudes qu'Hélène DE CASTRIES d'Apprentis d'Auteuil a pu exprimer et nous avons par ailleurs une inquiétude quant au financement et à la poursuite de projets CEJ pour les jeunes en rupture qui auraient été lauréats lors de la première vague, mais qui n'auraient pas pu se positionner sur la deuxième vague et qui se demandent ce qu'il va se passer en 2025.

En ce qui concerne les thématiques de travail pour le COJ, les problématiques énoncées se retrouvent également chez nos adhérents, notamment l'accès au logement des jeunes qui pose également la question des ressources. Cela rejoint notre plaidoyer que tous les jeunes en situation de vulnérabilité puissent avoir accès à des ressources qui leur permettraient de répondre à leurs besoins primaires, et notamment l'accès au logement.

Nous rejoignons également toutes les questions liées à la santé mentale en termes de prévention et d'accès aux soins. Nous travaillons notamment sur cette problématique en groupe d'appui national avec des adhérents qui accompagnent des jeunes, tant des structures sanitaires que des structures sociales. Nous avons également de nombreux adhérents accompagnant des personnes sortantes de détention ou en détention avec notamment des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) qui s'implantent en détention, des personnes placées sous main de justice et de nombreux jeunes de moins de 25 ans. Il semblerait intéressant de pouvoir travailler le sujet de l'accompagnement de ces jeunes, via l'accompagnement spécifique des jeunes et via l'accompagnement spécifique des personnes placées sous main de justice. Il s'agit de mettre en avant ce que font les associations parfois de manière bénévole sur ce public en détention.

Magali PAUTIS, chargée de mission insertion des jeunes, département de la Gironde

Bonjour à tous. Je suis chargée de mission insertion des jeunes au département de la Gironde. Cette année, nous sommes plutôt mobilisés sur les questions de logement, avec cependant la difficulté de la technicité du sujet. Nous essayons d'expérimenter des choses sur la question des ressources des jeunes pour accéder au logement. En ce qui concerne l'offre, nous sommes un peu bloqués, car en Gironde, 600 ou 700 places de FJT seraient finançables, mais soit il n'existe pas de porteur de projet alors même que la commune est motivée, soit il existe des porteurs de projet pour la construction, mais les communes ne souhaitent pas mettre des terrains à disposition pour ces projets.

La question de la santé mentale revient en boucle à chaque réunion avec des directeurs ou directrices de missions locales ou des directeurs ou directrices de structures de type Points d'accueil écoute jeunes (PAEJ). Ce sujet est donc très prégnant. Tout ne peut cependant pas être traité la même année. Peut-être faudrait-il donc mettre ces sujets à l'ordre du jour des années à venir, mais le logement et la santé mentale sont deux sujets particulièrement intéressants pour nous.

La question d'un revenu pour les jeunes traverse presque tous les rapports du COJ, car cette proposition ferait sens. Nous travaillons sur une possible expérimentation, mais compte tenu du contexte budgétaire, nous ne savons pas quand elle pourra éventuellement être mise en œuvre (nous espérons en 2026).

Quant à la mise en œuvre de la loi sur le plein emploi, je pense qu'il est important de suivre comment la question de l'insertion des jeunes sera traitée dans le cadre de ce réseau et des différentes strates nationales et locales qui seront chargées de la mise en œuvre et de la gouvernance. Nous craignons en effet que les modalités soient très différentes en fonction des relations entre les missions locales et l'opérateur France Travail, avec des problèmes de périmètre par exemple.

Antoine DULIN

Merci, c'est très clair. En ce qui concerne la loi plein emploi, il est compliqué de commencer un travail maintenant dans un contexte un peu flou de mise en œuvre. La proposition qui semblait faire consensus et que nous avons inscrite dans le rapport que je porte en votre nom est la suivante : dans la gouvernance du réseau des acteurs pour l'emploi, que ce soit au niveau national, au niveau régional, au niveau départemental, voire au niveau infradépartemental, il nous semble plus qu'important qu'une commission ou un comité dédié à la question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes soit mis en place afin que tous les acteurs en charge de ce sujet puissent avoir un travail thématique. Je continuerai à porter ce sujet et je vois tout l'intérêt du suivi de la loi plein emploi. J'entends votre demande d'échanges de connaissances et de pratiques.

Sur la question de la santé mentale, la difficulté a trait au fait qu'il n'existe pas de spécialiste de la santé au sein de ce groupe. Je pourrais cependant proposer d'écrire avec Marie CAILLAUD, la présidente du COJ, au président ou à la présidente de la Conférence nationale de santé pour voir comment envisager un travail commun sur le sujet de la santé mentale des jeunes.

Sur la question du revenu, je vous renvoie au rapport que nous avons élaboré sur le revenu universel d'activité (RUA), qui n'est pas le même que le revenu universel proposé par Benoît Hamon en 2017, mais correspond à la fusion de tous les minima sociaux proposée par Emmanuel Macron dans le cadre de la stratégie pauvreté. Le COJ s'était exprimé sur le fait qu'il était important de créer un revenu pour les jeunes à partir de 18 ans. Des avancées ont été réalisées, avec notamment l'automatisme de l'allocation dans le cadre du CEJ, même si elle n'est que de courte durée. Je partage la demande d'échanges d'expériences sur le sujet de revenus mis en œuvre dans certaines collectivités territoriales.

Sylvain PETRY, responsable développement et territoires, E2C France

Je suis responsable développement et territoire pour le réseau École de la deuxième chance (E2C) France. Nous sommes plutôt en accord sur les trois thématiques citées, à savoir la précarité des jeunes sur le marché du travail, le logement des jeunes et l'insertion des publics sous main de justice. Nous sommes également inquiets quant aux coupes budgétaires, mais nous n'avons pas davantage d'informations à ce stade.

Par ailleurs, le sujet de la santé mentale est également présent au sein du réseau E2C. Nous rencontrons des difficultés à accompagner des jeunes qui se trouvent dans cette situation et de trouver des solutions et des orientations.

Enfin, le suivi de l'expérimentation liée à France Travail et sa gouvernance constituent un sujet important qu'il faudrait garder en tête sur les prochains mois.

Florent MICHELIN

France Travail est le nouveau nom de Pôle Emploi et la fameuse confusion que j'évoquais se situe à ce niveau. Je pense que le COJ pourrait faire des préconisations en dehors des trois opérateurs du réseau pour l'emploi, afin de déterminer les structures du second cercle dont la représentation est très importante au sein du réseau pour l'emploi. Peut-être pourrions-nous avoir des positionnements les uns et les autres sur l'intérêt de définir la nature des institutions qui pourraient faire partie de ce second cercle.

Antoine DULIN

Merci, cela me permet de mieux comprendre la demande. Je pense que l'exercice peut être périlleux de définir qui peut ou pas entrer dans le second cercle, car il existe un enjeu territorial. Il est cependant possible de clarifier ce qui a été dit dans les différents rapports. J'entends par ailleurs la demande de temps d'échanges sur la mise en œuvre de ce réseau d'acteurs.

Nous avons eu un échange avec Nicolas DUVOUX, président du Conseil national de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté qui travaille sur une note relative à la situation sociale des jeunes. Nous avons donc pensé qu'il serait possible de partager ce sujet.

Mathilde DEGLAIRE, cheffe de projet, Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)

Bonjour, je suis cheffe de projet à la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) sur différents sujets, et notamment sur la question de l'accès au logement des jeunes les plus précaires. La DIHAL s'occupe avant tout des jeunes sans abri ou à risque de le devenir, avec des enjeux sur la prévention des ruptures et sur les questions de jeunes sortants d'institutions. Nous restons à la disposition du COJ pour travailler sur tous ces sujets.

Antoine DULIN

Une réunion est prévue le 15 mars en présentiel le matin à Paris. En synthèse, les éléments abordés ce jour sont les suivants :

- Santé mentale : nous allons essayer de formaliser un courrier à l'adresse du président ou de la présidente de la Conférence nationale de santé pour dire que nous sommes intéressés par ce sujet, mais que nous ne sommes pas totalement équipés du côté du COJ.
- Réseau pour l'emploi, suite de la loi plein emploi, etc. : nous allons rédiger une courte note détaillant les préconisations portées par le COJ sur la partie gouvernance du réseau des acteurs pour l'emploi ainsi que les quelques alertes remontées (craintes de mise en concurrence entre France Travail et les missions locales sur le terrain, etc. ;
- Jeux olympiques : nous allons voir comment consolider une éventuelle interpellation sur le sujet ;
- Mixité sociale, lien social, développement du réseau social des jeunes : ce travail pourrait être apporté dans la Commission éducation populaire ;
- Parrainage, mentorat, tutorat : je note ce sujet éventuellement pour 2025 ;
- Précarité des jeunes et monde du travail : nous allons voir avec la DARES comment mettre en place une dynamique sur le sujet ;
- Logement des jeunes : au regard des approbations des uns et des autres, il s'agit du sujet que nous pourrions lancer en priorité, en essayant de le circonscrire au maximum sur le sujet des ressources des jeunes ;
- Les jeunes sous main de justice : nous pouvons lancer un groupe de travail et voir avec la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) comment porter ce travail ensemble.

Nawel BENCHLIKHA

Pour les Jeux olympiques, je peux me renseigner auprès de la commission dédiée au sein de la CGT. Le sujet qui m'inquiète réellement concerne le bénévolat. Je peux retrouver des textes qui peuvent nous aider dans la réflexion.

Antoine DULIN

Sur la problématique des coupes budgétaires, je vous propose de nous signaler dès que vous avez davantage d'informations. Je verrai du côté COJ si nous avons une prise de parole plus globale sur le sujet. Je vous remercie de nous envoyer les interpellations que vous pourriez faire chacun de votre côté aux différents ministères, en rappelant les risques que portent ces réductions budgétaires.

Merci à toutes et à tous et à très vite pour continuer à faire avancer les politiques d'insertion et d'emploi des jeunes qui en ont besoin.

La prochaine Commission insertion des jeunes se tiendra le 15 mars 2024.

La séance est levée à 17 heures 50.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél : 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com